

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.074

L'An Deux Mille Quatre, le 30 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 10 SEPTEMBRE 2004

DATE D'AFFICHAGE

LE 10 SEPTEMBRE 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, MM. GUIARD, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT
Mme CROUE représentée par M. CAU
Mme ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : Mme LABEYRIE, M. COASSIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Monsieur CAU a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports qui s'est réunie le 18 Mai 2004 et le 18 Juin 2004 a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU les propositions de la Commission des Sports,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

* V.B.C.R. (Volley-Ball Club Royannais)	1 500 Euros
* Régates de ROYAN	2 500 Euros
* ROC Escrime	1 500 Euros
* AROC Riders	1 000 Euros
* ROC Plongée	1 000 Euros
* Côte de Beauté Cyclisme	200 Euros
* HANDISPORT SAINTONGE (Melle GRAVELLIER)	2 500 Euros
* Ball Trap Club de ROYAN MARENNES OLERON	1 000 Euros
* ROC RUGBY	20 025 Euros
* SQUASH CLUB ROYANNAIS	1 000 Euros
	=====
TOTAL.....	32 225 Euros

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 6574 - Fonction 40

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 octobre 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS